



**Point contact « Nouvelle loi sur la protection des données »
Le jeudi 31 août 2023 de 16h30 à 18h00**

INVITATION

A l'attention des **patrons d'entreprise, responsables des Ressources Humaines et juridique.**

La nouvelle loi sur la protection des données (LPD) entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Toutes les entreprises de Suisse sont concernées, y compris celles du domaine de la construction.

Ainsi, M. Samuel Mellot, Attaché à la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) à l'Etat de Genève, nous présentera les principales modifications dont les entreprises doivent tenir compte.

Programme :

16h30 Accueil des participants

16h40 Introduction

M. Eric Biesel, Directeur, SSE Genève

16h45 Présentation des principales modifications de la LPD

M. Samuel Mellot, Attaché à la DG DERI, État de Genève

17h30 Question-réponses

18h00 Fin & verre de l'amitié

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Point contact « Nouvelle loi sur la protection des données »
Le jeudi 31 août 2023 de 16h30 à 18h00**

Inscrivez-vous directement sur notre site internet au moyen du [formulaire en ligne](#) ou, si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de nous retourner le présent **formulaire d'inscription** par courriel à events@sse-ge.ch d'ici au vendredi **25 août 2023**.

Nom, prénom	Fonction	E-mail

Date et lieu : _____

Personne de contact : _____

Signature : _____



SSE Genève, Rue de Malatrex 14, 1201 Genève